

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 125 (1999)  
**Heft:** 23/24

## **Wettbewerbe**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Ouverture

### Nouveau collège de Villars-sur Ollon

La commune d'Ollon ouvre un concours d'architecture à deux degrés pour une construction scolaire destinée aux élèves des niveaux enfantine (cycle initial) et primaire (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles).

Le programme des locaux comprend dix salles de classes, deux salles de dégagement, deux salles spéciales, les bureaux et services correspondants ainsi qu'une salle de gymnastique. Le concours est régi par les dispositions légales en vi-

gueur applicables en matière de marchés publics et par celles du règlement SIA 142, en procédure ouverte à deux degrés.

Un montant total de 120 000.- est mis à la disposition d'un jury placé sous la présidence de Mme Christine Wulf, municipale. Ses membres sont MM. Michel Renaud, municipal, Edouard Catella, Blaise Junod et Bruno Marchand, architectes. Une indemnité sera allouée à tous les participants admis au second degré.

### Mise en valeur de parcelles au voisinage de l'église de St-Légier

La commune de St-Légier (VD) organise un concours d'idées, selon le règlement SIA 142, visant à mettre en valeur un périmètre comprenant plusieurs parcelles au voisinage de l'église. Une somme de 70 000.- est mise à la disposition du jury pour l'attribution d'au moins trois prix et d'éventuelles mentions. Le programme comprend notamment des logements protégés pour personnes âgées, une garderie et de l'habitat.

## Tableau des concours

Organisateur et renseignements	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées PQ: préqualification	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Commission scolaire Schulhausstrasse 39 CH-8704 Herrliberg	Extension de l'école Rebacker (PQ)	Architectes suisses, professionnels étrangers selon accord OMC	25 janvier 2000 (22 décembre 99)	
Office fédéral des constructions (BBR) Fasanenstrasse 87 D-10623 Berlin	Ambassade d'Allemagne au Chili (PQ)	Architectes selon accord OMC	23 décembre 99	
Société du Gazomètre Essener strasse 3 D-46047 Oberhausen	Centre d'expositions publiques dans un ancien gazomètre (CI)	Toute personne physique ou personne morale apte à mener à bien une éventuelle réalisation	14.1.2000	
Direction de l'urbanisme, Neuchâtel (tél. ++ 41 32 717 76 60)	Aménagement de l'espace de l'Europe à Neuchâtel (CI)	Architectes suisses, professionnels étrangers selon accord OMC	28 janvier 2000 (23 décembre 99) <b>(Nouveaux délais !)</b>	
Service des constructions Stestegstr. 3, CP 61, 6431 Schwytz	Bâtiment de sécurité pour la police cantonale (CP)	Architectes suisses, professionnels étrangers selon accord OMC	24 janvier 2000 (dès le 4 octobre)	
FAS/FSAI/GPA/SIA-Vd Secrétariat SIA-Vd (tél. 021 646 24 21)	V <sup>ème</sup> Distinction vaudoise d'architecture	Auteurs de réalisations d'architecture, du génie civil (ouvrages d'art) et de l'urbanisme en terre vaudoise au cours de la période 1996 à 1999.	31 décembre 99	21/99 p. 380
ZuhauseWohnen, SH 2000, Possmoorweg 5, D-22301 Hambourg	« Starterhaus 2000 », concept de maison unifamiliale (CI)	Architectes et étudiants en architecture	10 janvier 2000	
Commune d'Ollon (tél. 024 499 22 77)	Nouveau collège de Villars- sur-Ollon (CP 2 degrés)	Concours à deux degrés ouvert à tous les architectes établis en Suisse	21 janvier 2000	23/99 p. 425
Commune de St. Légier - La Chiésaz (fax 021 320 95 66)	Mise en valeur des parcelles au voisinage de l'église de St-Légier (CI)	Architectes reconnus par le canton de Vaud, architectes REG et urbanistes FUS	7 avril 2000 (15 décembre 99)	23/99 p. 425

### Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt (SI+A)*, organe en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 142 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

**Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement au secrétariat général de la SIA, tél. 01/283 15 15.**